

**CLUB DES BICHONS  
ET DES PETITS CHIENS LIONS**  
**En charge du Ratier de Prague**



**RÉGIONALE D'ÉLEVAGE**

Samedi 2 Septembre 2023

**DIJON**

**CLUB DES BICHONS  
ET DES PETITS CHIENS LIONS  
En charge du RATIER DE PRAGUE**

**REGIONALE D'ELEVAGE  
DIJON  
SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023**

*Club fondé le 18 Novembre 1947  
Seule Association reconnue officiellement en France  
pour diriger l'élevage des Bichons  
et des Petits Chiens Lions*

*Affilié à la Société Centrale Canine,  
agréé par le Ministère de l'Agriculture*

***Siège social :  
5 rue St Léger - 79420 - Vautebis  
Tél. : 07.81.67.03.53  
e-mail : club.bichons.pcl@sfr.fr***

# COMITÉ

## **PRÉSIDENTE :**

Annie VEYRIER  
5, rue Saint Léger  
79420 VAUTEBIS  
Tél : 00 33 (0)7 81 67 03 53  
club.bichons.pcl@sfr.fr

## **VICE PRÉSIDENTE :**

Marie-Christine BODSON  
59 Plan de la Course Libre  
34400 LUNEL  
Tél. : 00 33 (0)4 67 83 19 00  
mcbodson@free.fr

Violaine GARDIOL  
Brene 03330 BELLENAVES  
Tél. : 06 10 17 31 65  
bichonsfrises13.gardiol@laposte.net

## **RESPONSABLE DU BULLETIN, SECRETAIRE ADJOINTE :**

Christelle GRAND  
1080, Chemin Polycarde  
38520 LE BOURG D'OISANS  
Tél. : 06 08 02 28 77  
christellegrand38@gmail.com

## **RESPONSABLE DE LA BOUTIQUE ET CGA :**

Hélène PERCHERANCIER  
86 88, rue Gustave Eiffel  
Rés. Du pré des saules – Bat. C  
01100 BELLIGNAT  
Tél. : 06 20 64 14 32  
boutiquebichonspetitschienslions@yahoo.fr

## **TRESORIERE, RESPONSABLE DES ACHATS, DÉLÉGATIONS, DU SITE, DES SPECIALES.**

Josiane KRIEGEL  
L'Argentier Bleu – 20 rue des Alouettes  
34340 MARSEILLAN  
Tél. : 06 16 82 31 52  
nisjotial@orange.fr

## **RESPONSABLE DES COTATIONS, DES TANS, DES TARES OCULAIRES :**

Claudine FORISSIER  
Alain TASTET SUSBIELLE  
1 chemin des Creux  
03330 NAVES  
Tél. : 06 38 01 93 89  
claudine.forissier@orange.fr

## **RESPONSABLE ADHESIONS :**

Peggy SAUVIGNAT  
254, route de la Tour blanche  
24650 CHANCELADE  
Tél. 05 53 53 68 33  
sauvignat.peggy@orange.fr

## **SECRETAIRE, RESPONSABLE DE L'ÉVÉNEMENTIEL :**

Jacques MORISOT  
11, Allée des Clochettes  
74150 RUMILLY

**Présidente d'Honneur :** Mme GELINEAU  
**Membre d'Honneur :** Mme DUCHATEL

**Membres d'Honneur à titre posthume :**  
M. GELINEAU, Mme MIDA, Mme DAROLD

# DÉLÉGUÉS

## **Nouvelle Aquitaine :**

Peggy SAUVIGNAT  
254 rue de la Tour Blanche  
24650 CHANCELADE  
Tél. : 05 53 53 68 33

## **Déléguée départ. : Vienne(86)**

Mickaëla LOIZEAU,  
86260 LAPUYE  
Tél. : 0632615277

## **Auvergne – Rhône-Alpes :**

Claudine FORISSIER  
1 chemin des Creux  
03330 NAVES  
Tél. : 06 38 01 93 89

Hélène PERCHERANCIER  
86 88, rue Gustave Eiffel  
Rés. du pré des saules - Bat.C  
01100 BELLIGNAT  
Tél. 06 20 64 14 32

## **Bourgogne - Franche-Comté - Grand Est :**

Patrice RIGAL  
8, Chemin du Montailoux  
25440 POINTVILLERS  
Tél. : 03 81 63 59 72

## **Centre – Val de Loire :**

Dominique ROPERS  
3 rue du Sevrage  
37350 NAZELLES NEGRON  
Tél : 06 72 57 33 84 – 02 47 57 32 95

## **Occitanie :**

Josiane KRIEGEL  
L'Argentier Bleu – 20 rue des Alouettes  
34340 MARSEILLAN  
Tél. : 06 16 82 31 52

## **Hauts de France :**

Christine CORNU  
7 bis rue Cambigneul  
62690 AUBIGNY EN ARTOIS  
Tél. : 06 18 00 74 35

## **Déléguée départementale (59)**

Ida MERESSE  
14, Impasse Ferrer  
59220 DENAIN  
Tél. : 03 66 22 41 11/ 06 03 79 24 27

## **Provence – Côte d'Azur :**

Evelyne DRANCOURT  
3982 route de Lézan  
30140 BAGARD  
Tél.04 66 55 01 62 / 06 88 88 40 29



Réalisation :

SARL - 67 rue du G<sup>al</sup> Leclerc - 67202 WOLFISHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189  
Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : [expo@cedia.fr](mailto:expo@cedia.fr)



## ÉDITO

*Chers adhérents et exposants*

*Le club des Bichons et Petits Chiens Lions en charge du Ratier de Prague ainsi que votre déléguée régionale ont le plaisir de vous recevoir à notre Régionale d'Élevage de Dijon-Brognon.*

*Nous vous souhaitons une excellente journée entre passionnés de nos races et nous remercions Annie VEYRIER qui a accepté de juger notre Régionale.*

*Bonne chance à tous.*

## JUGE

JUGE : Mme Annie VEYRIER  
Examineur du TAN : M. Patrice RIGAL

## PROGRAMME DE L'EXPOSITION

08H00 : Accueil des exposants  
09H00 : Début des jugements (RE)  
11H00 : TAN  
Remise des récompenses  
12H00 : Apéritif offert par le Club

Désignation du Meilleur chien de chaque race.  
Désignation du meilleur chien de la régionale.  
Exposition Nationale CACS le 2.09.23 APRES MIDI  
Spéciale de race le dimanche 03 septembre 2023

## RÉCOMPENSES

Une rosace BIS toutes variétés  
Une rosace au Meilleur Jeune toutes variétés

Une rosace à tous les Meilleurs de chaque variété  
Une récompense au Meilleur Baby et Meilleur Puppy

# PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Le certificat de vaccination antirabique, en cours de validité, sera exigé à l'entrée de l'exposition par les Services Vétérinaires

## EXTRAITS DU REGLEMENT GENERAL DES EXPOSITIONS

Avec attribution du CACC

**ARRIVEE ET JUGEMENT** - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h30. Les jugements commenceront à 9h30.

**SORTIE DES CHIENS** – Libre pour les RE.

### TRES IMPORTANT – PROPHYLAXIE DE LA RAGE

#### Avis aux exposants résidant en France

Pour les chiens de la 2<sup>ème</sup> catégorie, les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux Services Vétérinaires départementaux la photocopie du certificat de vaccination antirabique de chaque chien engagé. En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement.

La validité du certificat débute :

En cas de primo-vaccination : 1 mois après la date de délivrance. Les dates du début et de la fin de validité doivent être portées sur le certificat.

En cas de vaccination de rappel : le jour même de la vaccination, la date de fin de validité doit être portée sur le certificat.

#### Avis aux exposants résidant à l'étranger

1) Le service des douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondant.

2) L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins 3 mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré, et hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

**ANNULATION** – Les frais de l'exposition étant engagés dès maintenant, les exposants ne pourront être remboursés des frais de leur engagement même si l'exposition ne pouvait avoir lieu en raison de cas de force majeure indépendant de la volonté des organisateurs ou d'un événement fortuit et imprévisible.

**REFUS D'ENGAGEMENT** – La société organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre.

**DROITS D'ENGAGEMENT** – Ils doivent être réglés en même temps que l'envoi du bulletin d'engagement et resteront acquis à la société organisatrice même si le chien ne peut se présenter. Chaque exposant recevra un accusé de réception.

**AFFICHAGE** – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau par cage est autorisé.

Toute distribution de prospectus, quel qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

**JUGEMENTS** – Ils sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le jury en cas de défaillance d'un ou plusieurs juges. Chaque exposant recevra une appréciation écrite. Tous les chiens seront dans un premier temps jugés, qualifiés et classés. Aux termes des jugements, les chiens classés reviendront défilé sur le ring d'honneur pour y recevoir leurs récompenses.

**RESPONSABILITE** – La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc..., et cela en quelque cas et pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant qu'à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe Réclamations)

**CONFIRMATIONS** – Age de la confirmation : 12 mois minimum au jour de l'exposition. Tous les chiens à confirmer devront être lisiblement tatoués, le volet délivré par le tatoueur ou le vétérinaire, modèle SCC devra être présenté au juge confirmateur avec le certificat de naissance du chien ainsi que le formulaire d'examen de confirmation.

**RECLAMATIONS** – Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivés et être accompagnés d'une caution de 76,22 € qui restera acquise à la société organisatrice, si après examen, elles sont reconnues sans fondement.

#### PROTECTION DES DONNEES

Par la signature du formulaire, vous autorisez le club à communiquer vos coordonnées à nos prestataires (mise à jour du site internet, réception bulletin, portées, saillies ...)

**Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvovirus et la toux de chenil**

# GRILLE DE SELECTION DES BICHONS ET PETITS CHIENS LIONS



CENTRALE  
CANINE

TB = Très Bon  
 EXC = Excellent  
 CI = Classe Intermédiaire  
 CO = Classe Ouverte  
 CT = Classe Travail  
 CCH = Classe Champion

SPE = Spéciale de race  
 RE = Régionale délevage  
 NE = Nationale délevage  
 CHPT = Championnat de France

APR = Atrophie progressive de la rétine

Approuvée par la Commission délevage de la SCC le : 14/01/2022

Validée par le Comité de la SCC le : 14/04/2022

| 1 point / 6  | 2 points / 6  | 3 points / 6   | 4 points / 6  | 5 points / 6  | 6 Points       |
|--|---|--|---|---|----------------|
| <b>CONFIRME</b>  | <b>Sujet CONFIRME</b>   | <b>Sujet CONFIRME</b>  | <b>RECOMMANDÉ</b>   | <b>ELITE B</b>  | <b>ELITE A</b> |
| 1 EXC en RE ou SPE<br>+<br>1 TAN<br>+<br>Identification<br>génétique | 3 EXC en exposition sous 3<br>juges différents<br>+<br>1 TAN<br>+<br>Identification génétique | 1 EXC en CHPT ou NE<br>+<br>1 EXC en CACTIB ou RE<br>+<br>1 EXC en SPE<br>Les 3 EXC sous des juges<br>différents<br>+<br>1 TAN<br>+<br>Pedigree complet<br>+<br>Identification génétique | Sujet CONFIRME ayant<br>produit en 1 <sup>ère</sup> génération :<br><b>Mâle</b> : 3 descendants cotés<br>3 points avec 2 lices<br>minimum<br><b>Femelle</b> : 3 descendants<br>cotés 3 points en 2<br>portées minimum<br>+<br>Compatibilité génétique<br>avec ses descendants | Sujet RECOMMANDÉ ayant<br>produit en 1 <sup>ère</sup> génération :<br><b>Mâle</b> : 3 descendants cotés<br>3 points avec 2 lices<br>minimum<br><b>Femelle</b> : 3 descendants<br>cotés 3 points en 2<br>portées minimum<br>+<br>Compatibilité génétique<br>avec ses descendants |                |

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.



# RÈGLEMENT DU TITRE DE CHAMPION DU CLUB

**Ce titre de Champion du Club n'étant pas un titre SCC mais un concours interne au Club, il ne pourra pas figurer sur les pedigrees. Ni à l'inscription en classe Champion dans les autres expositions françaises ou étrangères.**  
L'objectif du Titre de CHAMPION DU CLUB est d'attribuer une distinction aux manifestations : Régionale d'élevage et spéciale organisés par le club. Le qualificatif excellent peut servir à l'inscription dans la grille de cotation.

Il sera attribué aux RE à chaque meilleur mâle et femelle : 1 CACC et aux seconds : R.CACC., entre la classe intermédiaire et ouverte.

Juste le dossier complet permettra de prétendre au titre.

Un chien déjà CHAMPION DU CLUB ne pourra obtenir le CACC : il reviendra à la R.CACC.

## **TITRE DE CHAMPION DU CLUB**

Le titre de Champion du Club sera décerné aux mâles et aux femelles de chaque race ayant obtenu les récompenses suivantes sous 3 juges différents : 1 CACC/RE + 1 CACS/Spéciale

+ Un Excellent /NE

## **MEILLEUR JEUNE DU CLUB DE L'ANNEE**

Un 1<sup>er</sup> Excellent /RE + un 1<sup>er</sup> Excellent/Spéciale + un Excellent /NE

## **MEILLEUR VETERAN DU CLUB DE L'ANNEE**

Un 1<sup>er</sup> Excellent/RE + un 1<sup>er</sup> Excellent/Spéciale + un Excellent /NE

Pour obtenir ces titres ou Diplômes : le chien devra présenter un pedigree 3 générations,

Etre au minimum cotation 2 + TAN + ADN + Examen des tares oculaires de moins de 2 ans (Bichon Frisé – Bichon Havanais)

Sauf chien de plus de 8 ans en classe vétérans

Si dans les deux ans\* après l'obtention du premier CACC, le chien ne peut faire homologuer son titre pour cause de dossier incomplet : c'est le chien ayant obtenu la R-CACC qui pourra faire homologuer le titre

(\* délai de deux ans : on entend par espace de deux ans : le délai qui peut s'écouler en amont ou en aval de la date d'obtention du CACC)

Ce règlement s'appliquera à partir d'Octobre 2021 et devra être revu les années suivantes en fonction du nombre de Régionale d'élevage.

Seuls les chiens appartenant aux adhérents du Club, peuvent prétendre à ces titres.

Renseignements et envoi des dossiers à Josiane Kriegel – email : nisjotial@orange.fr  
20, rue des alouettes – 34340 MARSEILLAN – Tél. 06 16 82 31 52

# POINTS DE NON CONFIRMATION

## BICHON MALTAIS

*Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 65 du 13/11/2015*

*Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.*

*Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :*

### **TYPE GENERAL :**

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, entre 19-26 cm pour les mâles et 18-25 cm pour les femelles

### **POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :**

- Divergence ou convergence marquée des axes crânio-faciaux (crâne en forme de pomme)

### **ROBE :**

- Toute teinte autre que blanche, excepté ivoire pâle.
- Taches de différentes couleurs, quelle que soit leur taille.
- Yeux vairons.
- Dépigmentation totale de la truffe ou truffe d'une autre couleur que le noir.
- Dépigmentation totale des paupières.
- Poil frisé.

### **ANOMALIES :**

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou canines.
- Prognathisme supérieur ou inférieur avec perte de contact.
- Anourie ou brachyourie, tant congénitale qu'artificielle

### **CARACTERE :**

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

## BICHON FRISÉ

*Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 215 du 02.09.2016*

*Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.*

*Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :*

### **TYPE GENERAL :**

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure :  
Pour les mâles : 25-30 cm – Pour les femelles : 23-29 cm
- Toute trace de nanisme

### **POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :**

- Yeux petits, globuleux ou en amande.
- Construction d'ensemble tendant vers un carré.
- Queue enroulée ou écourtée.

### **ROBE :**

- Coloration dans la fourrure pour les sujets de plus de 12 mois
- Yeux trop clairs ou vairons.
- Truffe, bord des lèvres ou des paupières totalement dépigmentées
- Manque total de structure du poil frisée

### **ANOMALIES :**

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Prognathisme supérieur ou inférieur
- Absence d'1 ou plusieurs incisives ou canines

### **CARACTERE :**

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

## **BICHON HAVANAIS**

*Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 250 de 31/10/2016*

*Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.*

*Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :*

### **TYPE GENERAL :**

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race)
- Taille non comprise dans la limite du standard avec une tolérance de + ou - 1 cm due à l'incertitude de mesure : entre 21 cm et 29 cm.

### **POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :**

- Membres antérieurs : la distance entre le coude et le sol ne doit pas être plus grande que celle entre le coude et le garrot.

### **ROBE :**

- Couleurs autres que celles indiquées dans le standard
- Bord des paupières dépigmenté
- Truffe ladrée

### **ANOMALIES :**

- Monorchidie, cryptorchidie
- Entropion, ectropion
- Prognathisme supérieur ou inférieur
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou canines.

### **CARACTERE :**

- Chien agressif ou peureux
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental

## **RATIER DE PRAGUE**

*Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 363 du 17/05/2019*

*Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.*

*Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :*

### **TYPE GENERAL :**

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
  - Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, supérieure à 26 cm ou inférieure à 18 cm.

### **POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :**

- Oreilles tombantes.
- Dos et reins fortement arqués (voussés)
- Tête en forme de pomme. Museau trop court.

### **ROBE :**

- Plaques glabres n'importe où sur le corps.
- Absence de marques feu en tête chez les individus marqués de fauve.
- Grande tache blanche sur la poitrine (plus de 2 cm2), taches blanches n'importe où sur le corps ou sur les membres.
- Robe fortement charbonnée au point d'opacifier les marques feu.
- Yeux bleus ou jaune très clairs
- Présence de bleu sur plus de 50% de l'iris chez les sujets merles

### **ANOMALIES :**

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Prognathisme supérieur
- Fontanelle ouverte.
- Plus de 4 dents manquantes (sauf P1 et M3), 2 incisives manquantes ou plus

### **CARACTERE :**

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

## **BICHON BOLONAIS**

*Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 196 du 13/11/2015*

*Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.*

*Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canin est bien le standard en vigueur.*

*Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :*

### **TYPE GENERAL :**

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).

- Taille non comprise dans les limites du standard : avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure.
  - entre 25 à 33 cm pour les mâles et 22 à 32 cm pour les femelles

#### **ROBE :**

- Toute couleur autre que blanc
- Taches ou mouchetures
- Yeux vairons
- Dépigmentation de la truffe. Truffe d'une autre couleur que le noir.
- Dépigmentation des paupières sur les deux yeux

#### **ANOMALIES :**

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Anourie
- Brachyourie, tant congénitale qu'artificielle
- Prognathisme inférieur très prononcé laissant entrevoir les dents et altérant l'aspect du museau.

#### **CARACTERE :**

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

## **PETIT CHIEN LION**

*Adoptés par la SCC 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n°233 du 02/04/2004*

#### **TYPE GENERAL :**

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans la limite du standard avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, entre 25 et 33 cm.

#### **POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :**

- Nez retroussé
- Yeux : petits, en amande, globuleux
- Oreilles insuffisamment longues ou démunies de franges
- Queue enroulée en anneau

#### **ROBE :**

- Yeux trop clairs ou vairons.
- Dépigmentation totale ou partielle de la truffe, du bord des lèvres et des paupières ou couleur autre que le noir, ou couleur autre que marron foncé pour les robes marrons et dérivées.
- Poil : trop court, bouclé, absence d'ondulation.

#### **ANOMALIES :**

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Entropion, ectropion
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou d'une canine
- Absence non consécutive de deux dents (PM2, PM3, PM4 inférieure).
- Absence consécutive de deux dents (PM2, PM3, PM4 inférieure)
- Absence d'une carnassière (PM4 supérieure, M1 inférieure) ou d'une autre molaire sauf M3.
- Prognathisme supérieur ou inférieur

#### **CARACTERE :**

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

Statistiques des chiens inscrits

9e GROUPE

|                                 |                   |
|---------------------------------|-------------------|
| <b>BICHON MALTAIS</b> .....     | <b>5</b>          |
| JEUNE MALES.....                | De 1 à 1..... 1   |
| OUVERTE MALES.....              | De 2 à 2..... 1   |
| VETERAN MALES.....              | De 3 à 3..... 1   |
| NE CONCOURANT PAS FEMELLES..... | De 4 à 4..... 1   |
| TAN FEMELLES.....               | De 5 à 5..... 1   |
| <b>BICHON HAVANAIS</b> .....    | <b>18</b>         |
| JEUNE MALES.....                | De 6 à 6..... 1   |
| INTERMEDIAIRE MALES.....        | De 7 à 7..... 1   |
| OUVERTE MALES.....              | De 8 à 8..... 1   |
| NE CONCOURANT PAS MALES.....    | De 9 à 9..... 1   |
| TAN MALES.....                  | De 10 à 11..... 2 |
| PUPPY FEMELLES.....             | De 12 à 15..... 4 |
| JEUNE FEMELLES.....             | De 16 à 16..... 1 |
| INTERMEDIAIRE FEMELLES.....     | De 17 à 17..... 1 |
| OUVERTE FEMELLES.....           | De 18 à 20..... 3 |
| NE CONCOURANT PAS FEMELLES..... | De 21 à 21..... 1 |
| TAN FEMELLES.....               | De 22 à 23..... 2 |
| <b>PETIT CHIEN LION</b> .....   | <b>1</b>          |
| OUVERTE FEMELLES.....           | De 24 à 24..... 1 |

**Soit 24 chiens inscrits pour 17 races dans le 9e Groupe**

**Soit 24 chiens inscrits pour 17 classes à l'exposition de R.E. Bichons Petit Chien Lion - Dijon (21)**

# JURY

## Mme VEYRIER Annie (16)

### **BICHON MALTAIS**

CLASSE JEUNE Mâles : 1  
CLASSE VETERAN Mâles : 1

CLASSE OUVERTE Mâles : 1

### **BICHON HAVANAIS**

CLASSE JEUNE Mâles : 1  
CLASSE OUVERTE Mâles : 1  
CLASSE JEUNE Femelles : 1  
CLASSE OUVERTE Femelles : 3

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1  
CLASSE PUPPY Femelles : 4  
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

### **PETIT CHIEN LION**

CLASSE OUVERTE Femelles : 1

**BICHON MALTAIS**

**CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie**

1er TRES BON **1** **TRESOR DES BRUMES DE RHODANIE**

LOF : 025387 Tat : 250269591111337 né le 18/09/2022 (HIKARU DELLE MERAVIGLIE DI BRY X PRIMROSE DES BRUMES DE RHODANIE) Prod. Mme M. CONTE Nicole et Daniel Prop. M. PERROT Guy

**CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie**

1er EXCELLENT **2** **OMG MONWHITE STAR**

Meilleur de Race

CMKU : MA/10862 Tat : 900182001606551 né le 01/12/2018 (CARMIDANICK I'M BLOWN AWAY X MY DREAM OF BEAUTY MONWHITE STAR) Prod. Mme KUPICOVA Monika Prop. Mmes KUPICOVY Monica et Simona

**CLASSE VETERAN MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie**

1er EXCELLENT **3** **MAYBE MYSTERY MONDAK MONWHITE STAR**

Meilleur Vétéran

CMKU : MA/10142 Tat : 941000016441664 né le 10/08/2014 (LAUREAL'S ALL AMERICAN X YVEMMA'S HELLO KITTY) Prod. Mme KUPICOVA Monika Prop. Mmes KUPICOVY Monica et Simona

**CLASSE NE CONCOURANT PAS FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie**

ABSENT **4** **MISS KITTY DES BRUMES DE RHODANIE**

LOF : 019536/03015 Tat : 250268712536151 née le 27/11/2016 (GALOPIN DE LA VALLEE DES LUTINS BLEUS X JOCONDE DU DOMAINE DE L'ARISTOCHIEN) Prod. M. CONTE Nicole et Daniel Prop. M. PERROT Guy

**CLASSE TAN FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie**

ABSENT **5** **AMELLIA SIM BEAUTY WHITE STAR**

CMKU : MA/11415/22 Tat : 900203000045204 née le 21/02/2022 (OMG MONWHITE STAR X PRETTY PRINCESS MONWHITE STAR) Prod. Mme KUPICOVA Simona Prop. Mmes KUPICOVY Monica et Simona

**BICHON HAVANAIS**

**CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie**

1er EXCELLENT **6** **TUMBA NUMBA COEUR DE MASAI**

Meilleur Jeune

LOF : 012048 Tat : 250269590315534 né le 19/04/2022 (JET SET HAWAI COEUR DE MASAI X NOUMEA JET COEUR DE MASAI) Prod. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne Prop. M. SEPTIER-GARREAU Marianne

**CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie**

1er EXCELLENT **7** **FRANCHY A LA FOLIE DE TIENE TUMBAO**

Meilleur de Race

LOC : 79351 Tat : 978101084125203 né le 01/05/2022 (NASHERHAUS GET READY X CH. ZUCARITAS DE TIENE TUMBAO) Prod. M. MARTIN Luis Alberto Prop. M. RIGAL Patrice

**CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie**

1er EXCELLENT **8** **PITCHOUN DU BUISSON DE LA PASSEE**

LOF : 008922/00650 Tat : 250268501648407 né le 25/03/2019 (MARYANN'S GOLDEN ROSES GUILTY OF LOVE X KIRALYERDEI-BARSONY IDEA FOLLE) Prod. Mme ROBINOT Corinne Prop. M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric

**CLASSE NE CONCOURANT PAS MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie**

ABSENT **9** **IMPERIO FROM BOHEMICA LAND**

CMKU : CLP/hav/4738 Tat : 945000002208974 né le 15/07/2019 (TELZARO BILLY HAVANA X ELISABETH FROM BOHEMICA LAND) Prod. Mme SMEJKALOVA Jana Prop. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne



## CLASSE TAN MALES - JUGE Mme VEYRIER Annie

ABSENT **10** **TIBERIUS IMPERATOR COEUR DE MASAI**

LOF : 012079/00783 Tat : 250269610353769 né le 19/05/2022 ((CH) IMPERIO FROM BOHEMICA LAND X (CH) RODEO RANGER COEUR DE MASAI) Prod. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne Prop. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne

ABSENT **11** **TOLKASET BLACK COEUR DE MASAI**

LOF : 011763 Tat : 250269590603124 né le 15/01/2022 (JET SET HAWAI COEUR DE MASAI X POLKA HAIDUSHA COEUR DE MASAI) Prod. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne Prop. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne

## CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie

TRES PROMETTEUR **12** **TAHLIA DU ROCHER DE LA HAUTE VILAINE**

LOF : 012540 Tat : 250269610519984 née le 22/12/2022 (LOVER DU ROYAUME DE MON PRINCE NOIR X SISSI IMPERATRICE DEL REY RAKASHI) Prod. Mme STEF Nathalie Prop. M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric

TRES PROMETTEUR **13** **UGUETTE DU MOULIN DE GONTARD**

LOF : 012653 Tat : 250269591129091 née le 22/01/2023 (PITCHOUN DU BUISSON DE LA PASSEE X RIVIERE DU ROCHER DE LA HAUTE VILAINE) Prod. MM. DELACHESNAIS Frédéric / BROSSIER Jean Prop. M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric

TRES PROMETTEUR **14** **UNE FLAMME IRLANDAISE COEUR DE MASAI**

LOF : 012640 Tat : 250269699586374 née le 23/01/2023 (FLAME JOY FAN E WALDBLAFFERS X RESEMBEE BLUE SARA COEUR DE MASAI) Prod. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne Prop. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne

1er TRES PROMETTEUR **15** **UNI-KITTY DU DOMAINE DE BRIERE**

Meilleur Puppy

LOF : 012633 Tat : 250269610642369 née le 13/01/2023 (ALMENDARES MILO X OIZELLE DU DOMAINE DE BRIERE) Prod. M. RIGAL Patrice Prop. M. RIGAL Patrice

## CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie

1er EXCELLENT **16** **TOP-OF-THE-POPS COEUR DE MASAI**

LOF : 012146/01308 Tat : 250269699586375 née le 10/06/2022 (FLAME JOY FAN E WALDBLAFFERS X (CH) LADY COMANCHE COEUR DE MASAI) Prod. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne Prop. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne

## CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie

1er EXCELLENT **17** **TASHA DU DOMAINE DE BRIERE**

Meilleur de sexe Opposé

LOF : 012036/01301 Tat : 250269610324333 née le 02/04/2022 ((CH) OLIVER TWIST DU DOMAINE DE BRIERE X MINERVA DU DOMAINE DE BRIERE) Prod. M. RIGAL Patrice Prop. M. RIGAL Patrice

## CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie

2e EXCELLENT **18** **OSMOSE DU ROCHER DE LA HAUTE VILAINE**

LOF : 008181/00948 Tat : 250269608049493 née le 30/03/2018 (LOVER DU ROYAUME DE MON PRINCE NOIR X IRISH VON ZIRPEN) Prod. Mme STEF Nathalie Prop. M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric

1er EXCELLENT **19** **RIVIERE DU ROCHER DE LA HAUTE VILAINE**

LOF : 009797/01101 Tat : 250269608502258 née le 11/03/2020 (LOVER DU ROYAUME DE MON PRINCE NOIR X MAIRA DES TROIS G) Prod. Mme STEF Nathalie Prop. M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric

3e EXCELLENT **20** **SAINT MARY MEADS COEUR DE MASAI**

LOF : 011090/01190 Tat : 250269590412534 née le 02/05/2021 (IMPERIO FROM BOHEMICA LAND X POLKA HAIDUSHA COEUR DE MASAI) Prod. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne Prop. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne

**CLASSE NE CONCOURANT PAS FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie**

ABSENT **21** **PLUME-D-ANGE COEUR DE MASAI**

LOF : 009155/01034 Tat : 250269811640161 née le 04/04/2019 (JET SET HAWAI COEUR DE MASAI X MELODY IN PINK COEUR DE MASAI) Prod. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne Prop. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne

**CLASSE TAN FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie**

ABSENT **22** **TAKE TANKA LAKOTA COEUR DE MASAI**

LOF : 012082/01306 Tat : 250269610353765 née le 19/05/2022 (IMPERIO FROM BOHEMICA LAND X RODEO RANGER COEUR DE MASAI) Prod. Mme SEPTIER GARREAU Marianne Prop. Mme SEPTIER-GARREAU Marianne

ABSENT **23** **TELLINE DU ROCHER DE LA HAUTE VILAINE**

LOF : 011616/01275 Tat : 250269590755483 née le 13/01/2022 (OUPS DU ROCHER DE LA HAUTE VILAINE X RUMBA DES TERRES DE PALLANNE) Prod. Mme STEF Nathalie Prop. M. BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric

**PETIT CHIEN LION****CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme VEYRIER Annie**

1er EXCELLENT **24** **SKY IS THE LIMIT DES P'TITES OBSESSIONS**

Meilleur de Race

LOF : 003028 Tat : 250269590536304 née le 16/12/2021 (PRESTON DES P'TITES OBSESSIONS X NOBLE IDYLLE DES P'TITES OBSESSIONS) Prod. Mlle BIREMBAUT Hélène-Marie Prop. Mme SZEKULA Hélène-Marie

**Liste des exposants**  
**R.E. Bichons Petit Chien Lion - Dijon (21) samedi 02 septembre 2023**

**B**

BROSSIER DELACHESNAIS Frédéric La Poitevinière Le Moulin de Gontard 49510 BEAUPREAU EN MAUGES 8-12-13-18-19-23

**K**

KUPICOVY Monica et Simona Na Ovcine 3313 43401 MOST (TCHEQUIE) 2-3-5

**P**

PERROT Guy 59, rue de l'Europe 21121 FONTAINE LES DIJON 1-4

**R**

RIGAL Patrice 8, chemin du Montailoux 25440 POINTVILLERS 7-15-17

**S**

SEPTIER-GARREAU Marianne Route des Vernes de Lavaut 89113 CHARBUY 1-10-11-14-16-20-21-22

SZEKULA Hélène-Marie () 24